



**Le brev'tec et le brev'sti fusionnent et s'ancrent dans la continuité de l'enseignement des SII du collège au lycée général et technologique. Nous vous souhaitons une bonne lecture.**

L'offre de formation continue en SII se décompose en un plan de formation pour la technologie au collège et un plan en STI LT. Le format des GDI (groupes disciplinaires inter établissements) est celui qui est retenu pour permettre une formation au plus près du bassin. Pour le collège les stages sont à candidature individuelle alors qu'au lycée le public est désigné par une étroite collaboration entre les DDFPT et les inspecteurs. Les GDI sont aussi ouverts aux professeurs contractuels. Les professeurs des établissements privés sous contrat collèges et lycées sont invités à ces GDI.

**La date limite d'inscription aux stages à candidature individuelle est le 30 septembre 2019, n'attendez pas la dernière limite, après il sera trop tard ! Accès par le PIA puis l'onglet formation : <https://pia.ac-dijon.fr>**

**PAF Technologie :**

Intitulé dispositif *	Intitulé module *	Type de formation *	Type de candidature *
19A0070129 - TEC - FORMATION NEO CONTRACTUELS	59334 - TEC - PEDAGOGIE EN SII ET TECHNOLOGIE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070130 - TEC - JOURNEE D'ETUDE DISCIPLINAIRE	59335 - TEC - JOURNEE D'ETUDE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070131 - TEC - SEMINAIRES DEPARTEMENTAUX	59336 - TEC - SEMINAIRE DEPARTEMENTAL 21	Disciplinaire	Public désigné
19A0070131 - TEC - SEMINAIRES DEPARTEMENTAUX	59337 - TEC - SEMINAIRE DEPARTEMENTAL 58	Disciplinaire	Public désigné
19A0070131 - TEC - SEMINAIRES DEPARTEMENTAUX	59338 - TEC - SEMINAIRE DEPARTEMENTAL 71	Disciplinaire	Public désigné
19A0070131 - TEC - SEMINAIRES DEPARTEMENTAUX	59339 - TEC - SEMINAIRE DEPARTEMENTAL 89	Disciplinaire	Public désigné
19A0070132 - TEC - TRAAM	59340 - RECUEIL ET EXPLOITATION DES DONNEES	Disciplinaire	Public désigné
19A0070133 - TEC - FORMATION DE FORMATEURS	59341 - FORMATION DE FORMATEURS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070133 - TEC - FORMATION DE FORMATEURS	59342 - FORMATION DE COORDONNATEURS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070134 - TEC - GDI	59343 - GDI - AUTUN	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59344 - GDI - AUXERRE 1 - ALBERT CAMUS	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59345 - GDI - AUXERRE 2 - ST GEORGES SUR BAULCHE	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59346 - GDI - AUXONNE	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59347 - GDI - CHALON-SUR-SAONE	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59348 - GDI - CHAROLLES	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59349 - GDI - CLAMECY	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59350 - GDI - DIJON NORD MALRAUX	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59351 - GDI - DIJON SUD BROCHON	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59352 - GDI - LOUHANS	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59353 - GDI - LUGNY	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59354 - GDI - NEVERS VARENNES-VAUZELLES	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59355 - GDI - NOLAY	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59356 - GDI - SEMUR-EN-AUXOIS	Disciplinaire	Individuelle
19A0070134 - TEC - GDI	59357 - GDI - SENS	Disciplinaire	Individuelle

**PAF STI-LT :**

Intitulé dispositif *	Intitulé module *	Type de formation *	Type de candidature *
19A0070135 - STILT - JOURNEE D'ETUDE DISCIPLINAIRE	59358 - SII - INNOVATION TECHNOLOGIQUE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070136 - STILT - ACTUALISATION DES COMPETENCES EN BTS RENOV	59359 - EVOLUTION DES REFERENTIELS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070137 - STILT - PEDAGOGIE EN SSI	59360 - GDI SII - DIJON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070137 - STILT - PEDAGOGIE EN SSI	59361 - GDI SII - CHALON SUR SAONE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070137 - STILT - PEDAGOGIE EN SSI	59362 - GDI SII - LE CREUSOT NEVERS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070137 - STILT - PEDAGOGIE EN SSI	59363 - GDI SII - SENS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070137 - STILT - PEDAGOGIE EN SSI	59364 - GDI SII - MACON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070138 - STILT - PEDAGOGIE EN STI2D	59365 - GDI STI2D - DIJON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070138 - STILT - PEDAGOGIE EN STI2D	59366 - GDI STI2D - CHALON SUR SAONE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070138 - STILT - PEDAGOGIE EN STI2D	59367 - GDI STI2D - LE CREUSOT NEVERS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070138 - STILT - PEDAGOGIE EN STI2D	59368 - GDI STI2D - SENS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070138 - STILT - PEDAGOGIE EN STI2D	59369 - GDI STI2D - MACON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070139 - STILT - FORMATION PYTHON	59370 - GDI SII - DIJON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070139 - STILT - FORMATION PYTHON	59371 - GDI SII - CHALON-SUR-SAONE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070139 - STILT - FORMATION PYTHON	59372 - GDI SII - LE CREUSOT-NEVERS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070139 - STILT - FORMATION PYTHON	59373 - GDI SII - SENS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070139 - STILT - FORMATION PYTHON	59374 - GDI SII - MACON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070140 - STILT - FORMATION MODELISATION MATHLAB	59375 - GDI SII - DIJON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070140 - STILT - FORMATION MODELISATION MATHLAB	59376 - GDI SII - CHALON-SUR-SAONE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070140 - STILT - FORMATION MODELISATION MATHLAB	59377 - GDI SII - LE CREUSOT-NEVERS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070140 - STILT - FORMATION MODELISATION MATHLAB	59378 - GDI SII - SENS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070140 - STILT - FORMATION MODELISATION MATHLAB	59379 - GDI SII - MACON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070141 - STILT - FORMATION INNOVATION TECHNOLOGIQUE	59380 - GDI STI2D - DIJON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070141 - STILT - FORMATION INNOVATION TECHNOLOGIQUE	59381 - GDI STI2D - CHALON-SUR-SAONE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070141 - STILT - FORMATION INNOVATION TECHNOLOGIQUE	59382 - GDI STI2D - LE CREUSOT-NEVERS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070141 - STILT - FORMATION INNOVATION TECHNOLOGIQUE	59383 - GDI STI2D - SENS	Disciplinaire	Public désigné
19A0070141 - STILT - FORMATION INNOVATION TECHNOLOGIQUE	59384 - GDI STI2D - MACON	Disciplinaire	Public désigné
19A0070142 - STILT - FORMATION DE FORMATEURS	59385 - ENSEIGNEMENT OPTIONNEL SECONDE	Disciplinaire	Public désigné
19A0070142 - STILT - FORMATION DE FORMATEURS	59386 - FORMATION DE FORMATEURS	Disciplinaire	Public désigné

## L'académie met à votre disposition une liste de diffusion professionnelle :

**Pour vous inscrire avec votre mel professionnel : (adresse en ac-dijon.fr)**

A la liste des professeurs de technologie : <http://technologie.ac-dijon.fr/spip.php?article18>

A la liste des professeurs de SII en lycée : <http://sti.ac-dijon.fr/spip.php?article34>

Une charte est disponible en ligne, les inscriptions sont soumises à validation.

Ouvertes aux questions techniques ou pédagogiques, ces listes vous apportent des réponses et elles sont des lieux d'échanges et de mutualisation des pratiques professionnelles. L'inspection vous invite à y participer largement.

## N'oubliez pas l'académie apprenante et son forum apprenant :

<http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/forum-apprenant/>

Cet espace, maillon du projet académique de l'académie de Dijon, est ouvert à tout contributeur souhaitant s'impliquer dans les débats autour de l'école et l'éducation.

*6 principes guident la vie de cet espace :*

- 1. Formaliser et poser des questions relatives à sa pratique professionnelle est essentiel pour pouvoir les partager et en faire des sujets d'études collectifs, pour passer d'un problème singulier à une question typique du métier qui concerne tous les acteurs.*
- 2. Que vous soyez novice ou expert, vous avez votre place dans les échanges : votre culture, votre expérience et votre regard font que vous êtes légitimes pour participer en posant des questions ou en apportant des éléments de réponse.*
- 3. On apprend en posant des questions mais aussi (surtout ?) en répondant aux questions des collègues qui nous poussent à questionner, analyser et formaliser nos pratiques.*
- 4. Le respect et la bienveillance doivent guider vos interventions. On peut toujours réfuter des idées, des pratiques ou des points de vue mais on se doit de respecter chaque personne.*
- 5. Nous promouvons la variété des points de vue et des pratiques : la diversité est une richesse, cultivons-la !*
- 6. Contribuer aux échanges n'est pas un travail périphérique ou supplémentaire mais un acte d'apprentissage collaboratif fort, au cœur du métier de tout professionnel de l'éducation.*

**À ne pas manquer :**

- Au lycée : un exemplaire zéro des épreuves communes pour la spécialité de première qui ne serait pas retenue en terminale est disponible sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-1e-bac-2021.html#lien3>
- Développement des compétences numériques dans l'enseignement scolaire, dans l'enseignement supérieur et par la formation continue, et au cadre de référence des compétences numériques : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039005162&categorieLien=id>